



La Lettre Municipale

À LA UNE : Fête de Codognan - Page 1 Page 3 - Résultats élections législatives 2017
Conseil municipal du 3 Juillet - Page 2 Page 4 - Soirée du 13 Juillet 2017

À LA UNE

Fête de Codognan



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET

- Approbation, à la majorité (3 abstentions), du Plan Local d'Urbanisme
- Approbation, à l'unanimité, de décisions modificatives en section d'investissement
- Approbation, à l'unanimité, de la création d'un poste de Technicien Territorial à temps complet et du régime indemnitaire y afférent
- Approbation, à l'unanimité, d'une modification de temps d'emploi d'un poste d'Adjoint principal de 2ème classe
- Approbation, à l'unanimité, de la modification de la délibération relative à l'indemnité des élus (modification de l'indice brut terminal) suite à une modification des indices de la fonction publique
- Approbation, à l'unanimité, du transfert d'office de la voirie de l'impasse des guifettes dans le domaine public communal
- Désignation des jurés pour le jury d'assises 2018.

DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES



DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES RELATIVES AUX CERTIFICATS D'IMMATRICULATION ET AUX PERMIS DE CONDUIRE



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Au 1er juillet 2017, les dossiers non dématérialisés de demande de duplicata ne seront plus traités. La téléprocédure duplicata est disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

PERMIS DE CONDUIRE

A ce jour, les téléprocédures disponibles sur le site internet <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> permettent de traiter :
Inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie)
Demande de fabrication d'un nouveau permis dans les cas de :

- réussite à l'examen de permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
- perte ou vol du permis
- détérioration du permis
- fin de validité du permis dont le renouvellement nécessite un avis médical
- changement d'état civil
- conversion du brevet militaire
- validation d'un diplôme professionnel ...

Des points numériques sont à votre disposition à la Préfecture du Gard et prochainement dans diverses communes. D'ici fin 2017, le développement des téléprocédures engendrera la fermeture des bureaux dédiés aux usagers de la route.

SEMAINE SCOLAIRE

Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire :

la mise en place d'une éventuelle dérogation s'effectuera au plus tôt en janvier 2018 et au plus tard en septembre 2018



Résultats Élections Législatives 2017

RÉSULTATS 1er TOUR

Participation : 49,52 %
Nombre d'électeurs inscrits : 1 991
Nombre de votants : 986 (49,52 %)
Nombre de votes nuls : 11
Nombre de votes blancs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 972 (48,82 %)

CANDIDAT	PARTI	Nombre de Voix	POURCENTAGE
Gilbert Collard	Front National	348 votes	35.8 %
Danielle Floutier	La France insoumise	129 votes	13.27 %
Geneviève Bourrely	Debout la France	9 votes	0.93 %
Béatrice Leccia	Ecologiste	33 votes	3.4 %
Rodolphe Brun	Ecologiste	14 votes	1.44 %
Stéphane Manson	Extrême gauche	10 votes	1.03 %
Christel Médiavilla	Extrême droite	6 votes	0.62 %
Timothy Broadbent	Ecologiste	0	0
Nathalie Juchors	Divers	6 votes	0.62 %
Pascale Mourrut	Les Républicains	117 votes	12.04 %
Sara Marie	REM	296 votes	30.45 %
Julie Schlumberger	Divers	4 votes	0.41 %

RÉSULTATS 2ème TOUR

Participation : 49,52 %
Nombre d'électeurs inscrits : 1 991
Nombre de votants : 932 (46,81 %)
Nombre de votes nuls : 13
Nombre de votes blancs : 64
Nombre de suffrages exprimés : 855 (42,94 %)

CANDIDAT	PARTI	Nombre de Voix	POURCENTAGE
Gilbert Collard	Front National	463 votes	54,15 %
Sara Marie	REM	392 votes	45,85 %



Fête Nationale



SOIREE DU 13 JUILLET 2017

BOULODROME PAUL JEZOUIN

PROGRAMME

18h00 : Ouverture des portes pour les enfants avec jeux gonflables

19h00 : Apéritif citoyen offert par la municipalité

20h30-21h30 : Repas tiré du sac

Possibilité d'un plateau repas pour 9 € (réservation en mairie jusqu'au 11 juillet)
Vin et dessert offerts par la municipalité

21h30-22h30 : Retraite aux flambeaux accompagnée par la peña « Mistral »
(Mise à disposition des flambeaux par la municipalité)

22h30-01h00 : Bal avec DJ Jérémie CHALLIER



Soirée du 13 juillet 2017

Réponse pour le mercredi 12 juillet 2017 au plus tard

M

- participe à la retraite aux flambeaux – Nombre de personnes :
- présent au repas tiré du sac – nombre de personnes : (pour le dessert)
- souhaite des plateaux repas (9 €/personne) – nombre de personnes :

*Le repas de village aura lieu le vendredi 1er septembre 2017 sur le Place de l'Hôtel de Ville.
Les informations concernant cette manifestation vous seront communiquées dans la prochaine Lettre Municipale.*